



**ADA
MICROFINANCE
EXPERTISE**

FR

ADA, PARTENAIRE DE CHOIX EN MICROFINANCE

Depuis plus de quinze ans, l'Organisation non gouvernementale (ONG) ADA (Appui au développement autonome) joue un rôle de premier plan dans le secteur de la microfinance au Luxembourg et au-delà des frontières. ADA est un partenaire de choix pour l'appui au développement autonome des populations exclues des services financiers traditionnels.

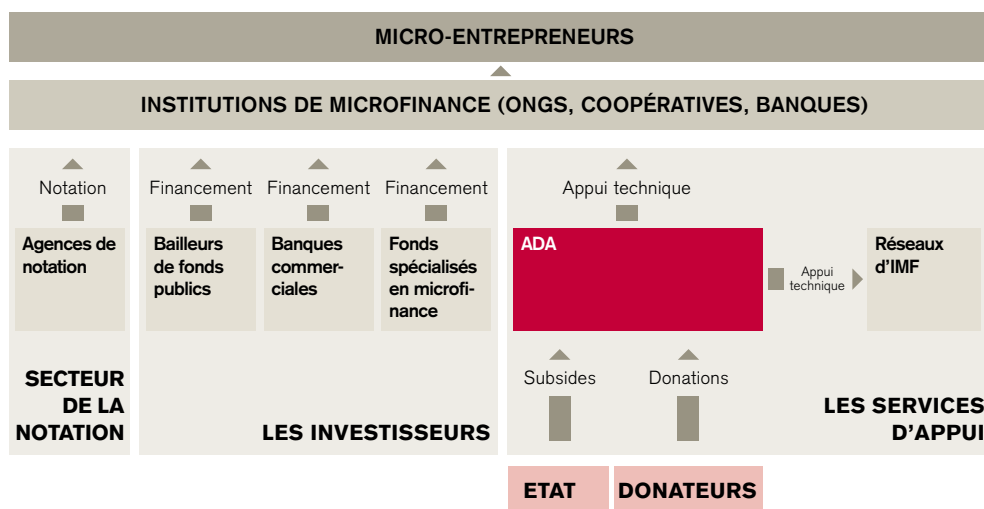
Pionnière et experte en microfinance, ADA initie et développe de nouveaux produits financiers, soutient la recherche et construit des partenariats afin de mieux accompagner dans leur processus de professionnalisation des institutions de microfinance (IMF). Il existe 10 000 IMF opérant à travers le monde et desservant plus de 130 millions de clients exclus des circuits bancaires traditionnels. Les services d'ADA pour le **renforcement des capacités** bénéficient à près de 400 institutions de microfinance implantées dans les pays en développement. Le potentiel est important, car on estime qu'un milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services financiers «de base», comme par exemple, un compte bancaire, un produit d'épargne, un crédit, une assurance, les transferts d'argent, etc.

Initiatrice de concepts innovants, ADA identifie, teste et développe les produits de microfinance susceptibles d'élargir la palette de services financiers inclusifs aux populations démunies.

Partenaire de choix pour le **transfert des connaissances**, ADA partage son expertise avec d'autres acteurs européens du secteur de la microfinance à travers le centre d'information et de documentation, ainsi que la Maison de la microfinance. A travers des événements ponctuels et des messages de sensibilisation, ADA promeut une finance socialement responsable accessible à tout individu.

Toutes les initiatives d'ADA encouragent la transparence et la cohérence du secteur de la microfinance; elles convergent vers un seul et même but : renforcer la lutte contre la pauvreté.

LES ACTEURS DE LA MICROFINANCE



LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

ADA identifie les besoins du secteur de la microfinance, et, grâce à un large réseau de partenaires situés tant au Nord qu'au Sud, implémente et développe après les avoir testés, les produits pouvant pallier à ces besoins. ADA partage les fruits de ses expériences avec les professionnels du secteur de la microfinance en diffusant des publications, en organisant des débats virtuels, mais aussi en enseignant et en menant des recherches en collaboration avec les universités. Ces services répondent à un seul et même objectif : professionnaliser les institutions de microfinance pour les aider à acquérir l'autonomie.

QUAND L'INNOVATION EST UN SUCCÈS : LA MICRO-ASSURANCE

En Afrique de l'Ouest, 400 000 clients emprunteurs sont couverts par le produit de micro-assurance RPC (Régime Prévoyance Crédit). Il s'agit d'une assurance-vie testée en 2005 puis développée avec le soutien d'ADA à travers les six institutions de microfinance membres du réseau de la Confédération CIF (Confédération des institutions financières). Afin de pérenniser les pratiques de micro-assurance au sein de ces réseaux et se mettre en conformité avec la réglementation de l'activité assurance en Afrique, la CIF va créer en 2010 une compagnie d'assurance sous-régionale, la «CIF VIE SA» qui disposera de succursales dans les cinq pays couverts par la Confédération (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Bénin, Togo).

IDENTIFICATION

ADA diagnostique les besoins du secteur et s'appuie sur un large réseau de partenaires pour développer des produits innovants destinés aux professionnels du secteur. La phase d'identification répond à la principale préoccupation des acteurs de la microfinance, qui est d'offrir aux populations exclues des circuits bancaires traditionnels des produits financiers adaptés, tels que : un compte bancaire, un produit d'épargne, une assurance, un crédit, ou encore, des produits de transfert d'argent, d'accès à l'énergie, de micro-leasing, etc.

EXPÉRIMENTATION

La phase d'expérimentation, menée en étroite collaboration avec les partenaires, permet de tester un produit et de le perfectionner avant de le déployer à grande échelle.

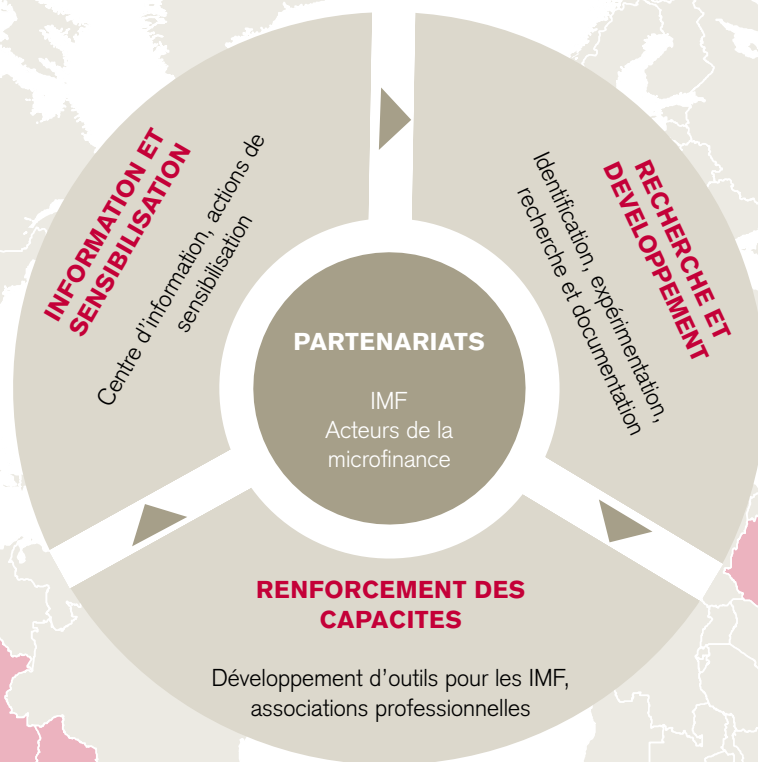
Cette approche innovante a engendré de nouveaux produits de microfinance, tels que l'épargne valorisée des migrants, le crédit d'insertion professionnelle des jeunes, la micro-assurance vie, ou encore, les transferts d'argent par téléphone mobile, etc.

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Afin de s'assurer que les produits d'innovation initiés répondent bien aux besoins de l'industrie de la microfinance ADA documente ses expériences et mène des recherches en collaboration avec des institutions académiques.

Les informations collectées sont capitalisées dans des publications qui servent de supports à des débats virtuels ou à l'enseignement et la recherche universitaire. En collaboration avec les universités partenaires, les connaissances d'ADA en microfinance sont partagées avec les étudiants dans le cadre de certains mémoires de recherche.

LES ACTIVITÉS





LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES IMF

ADA croit en l'autonomie et de ce fait, développe des produits qui permettent aux institutions de microfinance (IMF) d'améliorer la gestion de leurs activités et de professionnaliser leurs services. Les ateliers de formation, le « Helpdesk » ou encore, la création de nouveaux outils développés avec l'apport de partenaires, sont autant de services mis à la disposition des IMF et visant à renforcer le secteur de la microfinance.

LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET LA FORMATION

ADA développe des outils et des formations permettant aux IMF de renforcer leurs capacités de gestion. Les outils permettent, entre autres, de mesurer la performance financière, d'améliorer la gestion des risques, d'apprendre des méthodes de gestion des ressources humaines, etc.

Les ateliers de formation constituent l'occasion pour les IMF d'échanger leurs expériences et, sur base de leurs propres données financières, de comparer leur situation à celle des autres participants.

Parmi la palette des outils développés par ADA, la plateforme en ligne Microfact (www.microfact.org) met à disposition des IMF de précieux instruments de mesure de la performance financière et de la performance du produit de micro-assurance. Les IMF trouvent sur le site Internet le calendrier des ateliers régionaux organisés par ADA en collaboration avec ses partenaires portant sur l'utilisation des outils de Microfact.

Autre service, le Helpdesk est à la disposition de toute IMF souhaitant s'informer aussi bien sur les services offerts par ADA que sur une question particulière qui l'intéresse dans le cadre de ses activités.

Pour obtenir des informations sur les autres outils et services offerts par ADA et ses partenaires, contactez le Helpdesk en envoyant un e-mail à l'adresse: adainfo@microfinance.lu.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET RÉSEAUX

Fervent défenseur de l'autonomie, ADA transmet aux institutions de microfinance les outils et savoir-faire nécessaires à la professionnalisation de leur activité. En lien direct avec cet objectif, la collaboration avec les associations professionnelles et réseaux d'IMF permet d'organiser des ateliers de formation régionaux au cours desquels les participants peuvent comparer leur situation et échanger leurs expériences en matière de lobbying. L'objectif est de les aider à défendre les intérêts du secteur de la microfinance dans leur propre zone d'activité, que ce soit au niveau national ou régional.

UN MICRO-ENTREPRENEUR DEVENU HOMME D'AFFAIRES

Ablassé Kabré, marchand de motocycles à Ouagadougou, Burkina Faso

Entrepreneur dès l'âge de 15 ans, Ablassé faisait du porte-à-porte pour vendre quelques bâtons glacés dans les rues de Ouagadougou, afin d'en retirer quelques pièces pour vivre. Quelques années plus tard, il vendit des vélos d'occasion et commença à mettre de l'argent de côté. Avec le temps, il eut la possibilité d'ouvrir un compte bancaire dans une institution de microfinance, et obtint un crédit pour acheter des motocycles et monter sa propre affaire. Aujourd'hui, Ablassé gère deux concessions de vente de motocycles à Ouagadougou, où il emploie 16 personnes. Il est fier de pouvoir investir l'équivalent de 3 000 euros par an pour offrir des études à ses huit enfants.

« Je peux offrir à mes enfants ce que mon père n'a jamais pu nous offrir », affirme-t-il.

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

ADA accorde une place importante à l'information et la sensibilisation. Il s'agit non seulement de faire passer des messages de sensibilisation, mais aussi d'expliquer différents aspects de la microfinance, initier des partenariats et trouver de nouveaux fonds dans le but de soutenir davantage de micro-entrepreneurs. Grâce à des actions concrètes, l'ensemble du secteur gagne en visibilité.

ADA encourage la transparence aussi bien auprès de ses partenaires que pour ses propres activités. La crédibilité et la cohérence qui en résultent sont fondamentaux pour le développement du secteur de la microfinance.

LE CENTRE D'INFORMATION

Depuis plusieurs années, ADA s'attache à diffuser des informations en lien avec la microfinance à travers sa bibliothèque, son point d'information et ses sites Internet. L'objectif est d'accroître l'accessibilité aux informations du secteur de la microfinance tant pour les professionnels que pour des publics non initiés.

Les sites Internet www.microfinance.lu et www.lamicrofinance.org offrent un accès direct aux sources d'informations les plus pertinentes du secteur. Des informations ciblées sont disponibles à travers des sites web spécialisés sur des thématiques comme la micro-assurance (www.microinsurancenetwerk.org), la transparence des IMF (www.amt-forum.org), ou encore, la notation (www.ratinginitiative.org).

Le centre d'information virtuel répond à toute question ou demande de renseignement émanant du secteur, et se fait le relais des professionnels à la recherche de contacts. Des présentations professionnelles sur la microfinance sont organisées sur demande.

Les informations sélectionnées sont conservées à la bibliothèque, qui recense près de 4 000 ouvrages spécialisés en microfinance. L'endroit idéal pour mener des recherches dans le cadre de mémoires d'étude, de doctorats, ou autres travaux de recherche en rapport avec la microfinance.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

ADA défend la transparence et le respect de l'éthique en microfinance, et tient compte de ces valeurs dans ses messages de sensibilisation à l'endroit des professionnels comme des publics non initiés. ADA poursuit l'ambition de faire connaître la microfinance et de l'expliquer à un large public, non seulement pour accroître le nombre de personnes sensibilisées mais aussi dans l'espoir d'attirer de nouveaux partenaires et de nouveaux fonds, nécessaires au développement de nouveaux projets.

Dans cette optique, ADA organise les «Midis de la microfinance», conférences thématiques régulières se déroulant durant la pause déjeuner et rassemblant à chaque édition une centaine de participants issus de milieux professionnels divers ayant un intérêt commun pour la microfinance. Les conférences internes en entreprise (Mon entreprise et la microfinance) ou encore, l'importante collaboration avec les médias, font également partie des actions de sensibilisation menées par ADA pour atteindre ces objectifs.



LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

ADA encourage les partenariats public-privé et dans cette optique, suscite les intérêts des organisations issues ou non du secteur de la microfinance pour les mettre en contact. En mettant en commun leurs compétences respectives, les partenaires créent des projets plus solides. En tant que promoteur d'idées nouvelles et pionnière dans son domaine, ADA est ouverte

à la constitution de partenariats nouveaux, pour autant que la qualité et le respect des intérêts du secteur de la microfinance soient respectés.

Initiée par ADA, la Maison de la microfinance rassemble sous un même toit ADA, la Plateforme européenne de la Microfinance (voir ci-après) et le «Microinsurance Network». Cette proximité permet de renforcer les synergies entre ces acteurs et profite à l'ensemble du secteur.

Exemple de projets multi-bailleurs, le forum African Microfinance Transparency, le programme Rating Initiative, le réseau «Microinsurance Network» ou encore, le fonds LMDF ont été initiés par ADA avant de devenir suffisamment matures pour prendre leur indépendance. ADA est constamment à la recherche de partenariats financiers susceptibles de

renforcer ces projets. Que ce soit avec son expérience et son expertise ou par un apport financier propre, ADA accompagne ces projets sur le chemin du succès.

AFRICAN MICROFINANCE TRANSPARENCY FORUM (AMT)

Plateforme de discussion entre les IMF et les agences de notation spécialisées en microfinance, le Forum African Microfinance Transparency (AMT) a pour mission de promouvoir la transparence des institutions de microfinance situées sur le continent africain et de les aider à renforcer leurs capacités afin de mieux lutter contre la pauvreté. AMT encourage les IMF membres à procéder régulièrement à des évaluations externes de leur performance financière et à diffuser leurs informations financières de manière transparente et standardisée afin de renforcer la crédibilité du secteur.

www.amt-forum.org

Partenaires financiers : Coopération luxembourgeoise, ADA

LE PROGRAMME RATING INITIATIVE

Créé par ADA en collaboration avec de nombreux partenaires issus du secteur public ou privé, le Rating Initiative renforce la transparence du secteur de la microfinance en co-finançant la notation des institutions de microfinance. Le Rating Initiative constitue une source majeure d'information en matière de notation. Le Rating Initiative travaille en partenariat avec ResponsAbility, le forum AMT (voir ci-dessus) et le «Social Performance Task Force» pour tous les aspects du programme en lien avec la notation, financière ou sociale. www.ratinginitiative.org

Partenaires financiers : ADA, Coopération luxembourgeoise, Coopération au développement de la Suisse, Microfinance Initiative Liechtenstein, Oesterreichische Entwicklungsbank (OeEB), ICCO, Principauté de Monaco, Oxfam Novib, Blue Orchard.

LE RÉSEAU « MICROINSURANCE NETWORK »

Plateforme d'échange pour les praticiens de la micro-assurance, le réseau « Microinsurance Network » a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques en matière de micro-assurance destinée aux populations à bas revenu et de coordonner les actions menées par les différents acteurs de l'industrie de la micro-assurance. Le « Microinsurance Network » diffuse des informations basées sur les expériences menées par les praticiens de la micro-assurance en matière de protection des risques des clients de la microfinance. www.microinsurancenetwork.org

Partenaires financiers : ADA, BIT (avec la Coopération luxembourgeoise)

LES FORMATIONS DE L'IFBL

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de formation bancaire, Luxembourg (IFBL), ADA offre des formations en microfinance spécialement conçus pour le secteur bancaire luxembourgeois. Les cours sont destinés aux gestionnaires de fonds d'investissement, conseillers en private banking, aux managers, employés, auditeurs, etc. Le calendrier des formations est disponible sur le site Internet de l'IFBL. www.ifbl.lu

LES SÉMINAIRES DE L'ATTF

L'Agence pour le transfert des technologies financières (ATTF) fait appel à l'expertise d'ADA en microfinance dans le cadre de certains séminaires, notamment en gestion des risques. L'ATTF a été créée en 1999 dans le but de délivrer de l'assistance technique en matière de finance aux pays en développement demandeurs de ce type d'accompagnement. L'ATTF a également pour mission de promouvoir la place financière luxembourgeoise auprès des pays partenaires. www.attf.lu

LUX-DEVELOPMENT

L'agence LuxDevelopment a pour mission d'exécuter les politiques de développement de la Coopération luxembourgeoise à travers des projets sociaux, économiques ou environnementaux visant à éradiquer la pauvreté dans les pays-cibles de la Coopération. ADA et Lux-Development collaborent dans le cadre de missions de consultance pour des projets de finance inclusive. www.lux-development.lu

LE FONDS LMDF (LUXEMBOURG MICROFINANCE AND DEVELOPMENT FUND)

Le fonds de microfinance LMDF a été créé en 2010 sur base d'un capital de 5,4 millions d'euros octroyés par différents partenaires issus du secteur public ou privé, dont le gouvernement luxembourgeois, ADA et diverses banques commerciales. La création de LMDF s'inspire de l'ancien programme d'investissement à succès Luxmint géré durant 10 ans par ADA, et de ce fait, vise un double objectif de performance sociale et de rendement financier. En accédant aux capitaux de LMDF, les institutions de microfinance peuvent augmenter leur capacités d'octroi de micro-crédits, diversifier la palette des produits offerts aux clients, et améliorer la qualité de leurs services.

L'objectif de LMDF est d'atteindre un portefeuille de 25 millions d'euros d'ici 2015.

www.lmdf.lu



L'ENGAGEMENT D'ADA COMME MEMBRE

Afin de renforcer ses activités et d'aller plus loin dans son action, ADA soutient des partenaires multi-acteurs en tant que membre ou membre fondateur.

PLATEFORME EUROPÉENNE DE LA MICROFINANCE (E-MFP)

La Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) est un réseau composé de 120 organisations ou membres individuels actifs en microfinance (banques, institutions financières, agences gouvernementales, ONG, consultants, chercheurs et universités). Fondée en 2006, e-MFP a pour mission de promouvoir la coopération entre les acteurs européens de la microfinance actifs dans les pays en développement, et de faciliter la communication et l'échange d'information entre ses membres. www.e-mfp.eu

ETIKA

Etika (Initiativ fir Alternativ Finanzéierung) est une association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir les investissements éthiques, parmi lesquels notamment, les fonds de microfinance. Etika promeut deux produits d'épargne alternative permettant aux épargnants de soutenir des projets socialement responsables. www.etika.lu

LUXFLAG

L'association à but non lucratif «Luxembourg Fund Labelling Agency» (LuxFLAG) a été fondée en 2006 à Luxembourg par sept organisations partenaires, dont ADA, afin de promouvoir les capitaux dédiés à la microfinance par la création d'un label spécifique aux véhicules d'investissement en microfinance. www.luxflag.org

CERCLE DES ONGD

ADA est membre du Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg. Fort de 75 membres, le Cercle des ONGD a pour mission de représenter les ONG auprès des autorités publiques, de rechercher et d'appuyer les synergies entre les ONG et d'informer le public et les décideurs sur les préoccupations des ONG du Grand-Duché. www.cercle.lu

INSTITUT POUR LE MOUVEMENT SOCIÉTAL (IMS)

IMS est une association d'entreprises oeuvrant pour le développement des politiques de responsabilité sociale des entreprises au Luxembourg. Il permet aux membres, parmi lesquels ADA, d'échanger leurs expériences et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises. www.imslux.lu

TABLE RONDE DE LA MICROFINANCE AU LUXEMBOURG

Initiée par la Coopération luxembourgeoise en collaboration avec les ONG dont ADA, la Table Ronde de la Microfinance au Luxembourg (LRTM) a pour mission de favoriser les synergies entre les principaux acteurs du secteur de la microfinance et de la finance inclusive au Luxembourg. www.lrtm.lu

ADA - Appui au Développement Autonome

Sous le Haut Patronage de Son Altesse
Royale la Grande Duchesse

Conception et mise en page : Bizart
Copyright © ADA, 2010.
Tous droits réservés.

ÉCOUTE
CRÉATIVITÉ
QUALITÉ
INTÉGRITÉ



MICROFINANCE
EXPERTISE

ADA asbl
2, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg
T +352 45 68 68 1 F +352 45 68 68 68
www.microfinance.lu adainfo@microfinance.lu

UN CRÉDIT, UNE ÉPARGNE, UNE ASSURANCE : SUR LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE AVEC LA MICROFINANCE

La microfinance peut être définie comme un ensemble de services financiers destinés à des individus à bas revenus. En se rendant auprès des institutions de microfinance (IMF), ces clients habituellement exclus des circuits bancaires traditionnels peuvent bénéficier de services leur permettant de financer leurs activités, d'épargner, de subvenir aux besoins de la famille et de se protéger contre les risques de la vie courante.

Pour octroyer des microcrédits à des emprunteurs qui généralement ne disposent d'aucune garantie de remboursement, les IMF se basent sur des méthodes qui ont été testées et développées au cours des 30 dernières années.

La microfinance ne se limite pas au microcrédit mais propose aux clients à bas revenus tout un éventail de services : assurances, produits d'épargne, crédit pour l'amélioration de l'habitat, transfert d'argent, etc.

La microfinance s'inscrit dans un mouvement qui porte une vision, celle d'un monde où tous les ménages à bas revenus bénéficieraient d'un accès permanent à une palette de services financiers de qualité et adaptés à leur situation. La microfinance n'est pas la charité : il s'agit de donner un coup de pouce à des personnes vulnérables socialement et économiquement, afin de leur rendre leur dignité et leur autonomie.

ADA - Appui au
Développement Autonome
2, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

T +352 45 68 68 1
F +352 45 68 68 68
adainfo@microfinance.lu
www.microfinance.lu

Cette édition a été publiée avec le
soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération au développement